



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DE COMMUNAUTE**

Nombre de conseillers

en exercice : 30

Présents : 18

Pouvoirs : 7

Votants : 25

Pour : 25

Contre : 0

Abstentions : 0

Le douze septembre deux mille vingt-quatre, à 19 heures 00,

Le Conseil Communautaire dûment convoqué s'est réuni sous la présidence de BERNAT Georges (CCVAI), en session ordinaire.

Date de convocation : 06 septembre 2024

PRESENTS :

BERNAT Georges (CCVAI) BOUTTET Ludovic (CCVAI) BRAY Christian (CCVAI) BRUSQ Frédéric (CCVAI) CLEMENT Françoise (CCVAI) DAVAL Marius (CCVAI) FLEURY Maxime (CCVAI) GERY Françoise (CCVAI) GOFFOZ Alain (CCVAI) GUILLOT Lucien (CCVAI) MATHELIN Sandra (CCVAI) MIGNERY Dominique (CCVAI) PETITBOUT Paul (CCVAI) ROZANSKI Sigismond (CCVAI) SAPEY Emmanuel (CCVAI) SIMON Frédéric (CCVAI) REBOUX Alain (CCVAI) LELEU Pascal (CCVAI)

ABSENTS :

ABSENTS EXCUSES :

FAVREAU Gilles (CCVAI) FRAISE Dominique (CCVAI) MAYERE Dominique (CCVAI) PRADIER Bruno (CCVAI) CLERMONT Joël (CCVAI)

POUVOIRS :

CHAVANNE Pascale (CCVAI) représentée par GERY Françoise (CCVAI) DEGOUTTE Vincent (CCVAI) représenté par PETITBOUT Paul (CCVAI) MANGAVEL Philippe (CCVAI) représenté par GOFFOZ Alain (CCVAI) MURON Marie-Christine (CCVAI) représentée par MATHELIN Sandra (CCVAI) PALLANCHE Brigitte (CCVAI) représentée par DAVAL Marius (CCVAI) PERROTON Sébastien (CCVAI) représenté par SAPEY Emmanuel (CCVAI) RAYMOND Jean-Claude (CCVAI) représenté par GUILLOT Lucien (CCVAI)

SECRETAIRE DE SEANCE :

CLEMENT Françoise (CCVAI)

OBJET : Tarifs des cours de danse en duo (parents-enfants)

Date de transmission de l'acte: 20/09/2024

Date de reception de l'AR: 20/09/2024

042-244200614-DE2024_1209_10-DE

A G E D I

La CCVAI souhaite proposer un nouveau cours de danse cette année, un cours parents-enfants. Il est proposé au conseil communautaire de définir les modalités : tarifs et nombre de participants minimum pour la mise en place de ce cours.

Tarifs :

- 150€ par binôme pour l'année pour les habitants de la CCVAI
- 160€ par binôme pour les habitants hors CCVAI

Nombre minimum de participants : Entre 8 et 10 duos

Suite à l'exposé du Président,

APRES EN AVOIR DELIBERE, Le conseil Communautaire, à l'unanimité des membres présents et/ou représentés

Article 1 : APPROUVE les tarifs

Article 2 : DIT que ces tarifs sont applicables au 1^{er} septembre 2024

Article 3 : AUTORISE le Président à engager toutes les démarches nécessaires à cet effet

COPIE CERTIFIEE CONFORME
A Saint-Germain Laval, le 12/09/2024

Le Président,
BERNAT Georges (CCVAI)

Le secrétaire de séance,
CLEMENT Françoise (CCVAI)

*Certifié exécutoire par le Président compte tenu
de la réception en Sous-Préfecture le : 20 09 24
et de la publication le : 20 09 24
Le Président,*



Date de transmission de l'acte: 20/09/2024
Date de reception de l'AR: 20/09/2024
042-244200614-DE2024_1209_10-DE
A G E D I